

Rapport d'activité

Acteurs mobilisés
pour l'énergie du territoire

SIÈDS
Fédérateur d'énergies

01

LE GROUPE
SIEDS

PAGE 4

03

LE PATRIMOINE
DE LA CONCESSION

PAGE 8

05

UNE ÉQUIPE
À VOTRE SERVICE

PAGE 14

07

LES PROGRAMMES
D'AIDES AUX
COMMUNES

PAGE 18

02

LES FAITS
MARQUANTS
ET NOUVEAUTÉS
2018

PAGE 6

04

LES INSTANCES
SYNDICALES

PAGE 10

06

LES INFORMATIONS
FINANCIÈRES 2018

PAGE 16

08

LE SIGiL,
LE SIGiL'urba
ET LE PCRS

PAGE 22

09

LES ACTIONS RSO

PAGE 28

SOM MAIRE

ÉDITO



Chers adhérents,
chers collègues,
chers partenaires,

Au service des communes depuis près d'un siècle, le SIEDS a, comme toujours, répondu présent sur son territoire en 2018. Il a assumé ses responsabilités pour garantir aux usagers une distribution d'électricité de qualité, fiable et accessible.

Près de 11 M€ ont été investis et ce sont 367 dossiers qui ont bénéficié des programmes d'aides du SIEDS.

En tant que principal aménageur du territoire, notre engagement dans la lutte contre le dérèglement climatique s'avère essentiel et le Groupe SIEDS souhaite jouer pleinement son rôle.

Nous effectuons des choix structurants en matière de transition, de mix énergétique et d'efficacité pour construire l'avenir durablement.

Notre rapprochement avec les autres Syndicats de Nouvelle Aquitaine se concrétise par des actions communes concrètes, ce qui renforce notre collaboration et notre légitimité. Ensemble, nous œuvrons pour le développement durable de notre grande région.

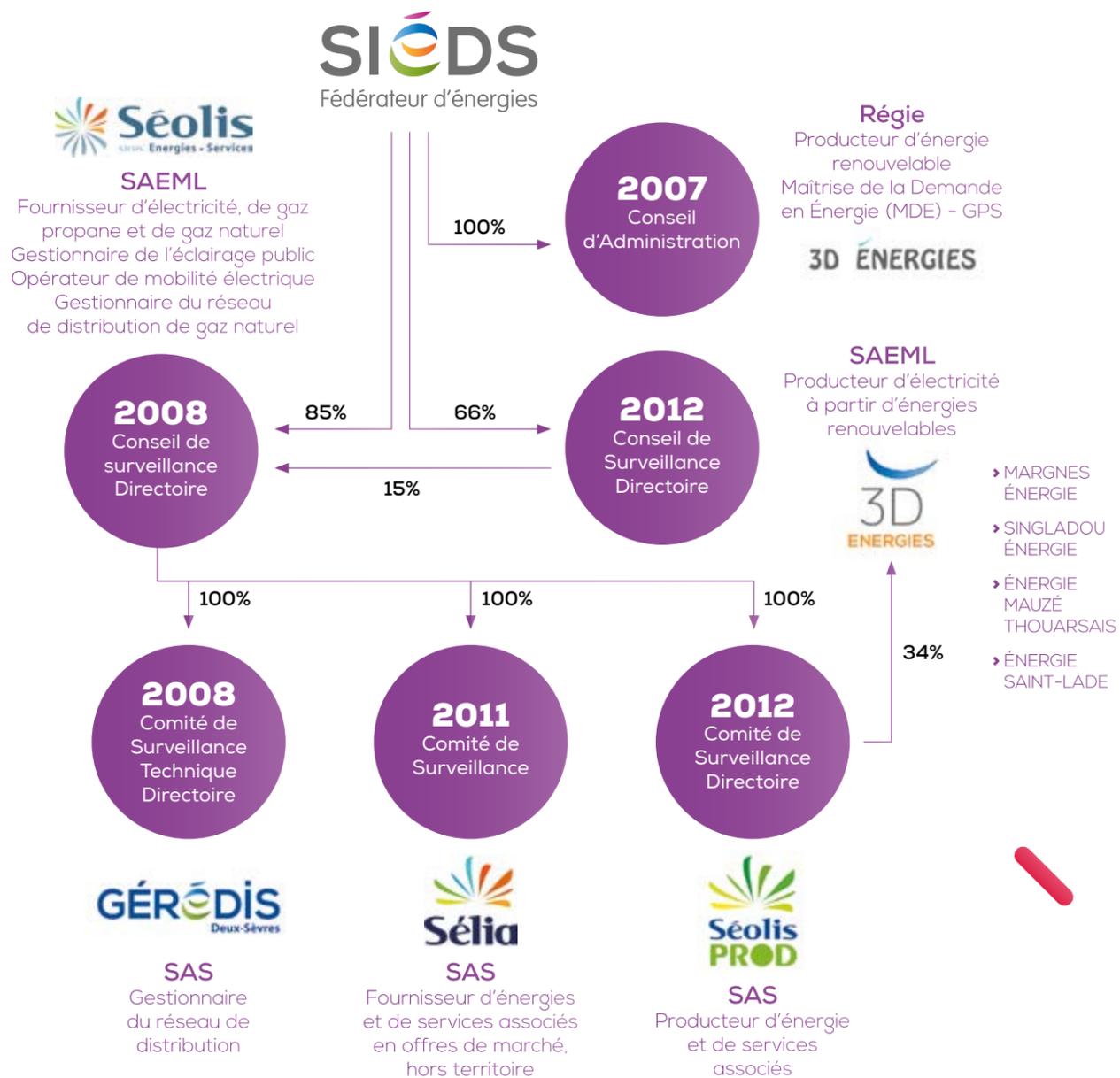
Notre monde n'a jamais eu autant besoin d'énergie, une énergie positive qui n'hypothèque pas l'avenir, générée par des idées, des innovations, des audaces.

Des qualités présentes dans le travail des hommes et des femmes de nos organisations qui continueront à vous accompagner chaque jour dans vos projets.

Jacques BROSSARD
Président du SIEDS

01 LE GROUPE SIEDS

ORGANISATION DU GROUPE SIEDS 2018



CHIFFRES CLÉS

ÉLECTRICITÉ

290
COMMUNES
DESSERVIES
(31/12/2018)

plus de
150 000
POINTS DE
LIVRAISON

15
POSTES
SOURCES
HTB/HTA

9 069
POSTES DE
DISTRIBUTION
HTA/BT

13 967 KM

DE LIGNES ÉLECTRIQUES :

- 8 385 km de réseau Moyenne Tension (HTA)
- 5 578 km de réseau Basse Tension (BT)

4 661 KM
DE LIGNES
ENTERRÉES

1,943
TWH D'ÉNERGIE
acheminés



FICHE D'IDENTITÉ



Jacques BROSSARD
Président

Communes adhérentes
290* (au 01/01/2018)

Comité Syndical
290 Délégués Titulaires
290 Délégués Suppléants

Bureau Syndical
21 membres
dont le Président

Effectifs
24 agents



Philippe BATOT
Directeur Général
des Services

Compétences obligatoires
Électricité - Réseaux
de communication

Compétences facultatives
Éclairage public,
hors circuits communs
Contrôle de concession
Système d'Information
Géographique d'Intérêt
local (SIGil)
Gaz

*Nouvelle commune Plaine d'Argenson, fusion des communes de Belleville, Boisserolles, Prissé-la-Charrière, St Etienne la Cigogne

ÉLECTRICITÉ

10 960 373 €
D'AIDES DE FINANCEMENT
(payées par le SIEDS en 2018)

367

DOSSIERS TRAVAUX :

- 2 699 301€ pour l'effacement
- 5 251 923 € pour le renforcement
- 804 884 € pour la sécurisation
- 1 212 324 € pour les raccordements
- 565 495 € pour l'éclairage public

LE SIGIL

290
COMMUNES
ADHÉRENTES

34
PARTENAIRES

02

LES FAITS MARQUANTS ET NOUVEAUTÉS 2018

CONGRÈS DES MAIRES DES DEUX-SÈVRES

Le SIEDS partenaire de l'évènement

Pour la deuxième édition du Congrès des Maires des Deux-Sèvres, le SIEDS fut à nouveau partenaire privilégié de la manifestation. Organisée par l'Association des Maires des Deux-Sèvres, elle s'est tenue le 12 juin à Bressuire à l'espace Bocapole.



L'ensemble des élus locaux, mais aussi les proches collaborateurs administratifs et techniques étaient conviés à cet évènement. Plusieurs moments forts ont rythmé ce congrès : l'Assemblée Générale de l'ADM79 se tenait le matin et était suivie d'une conférence débat « Quelles stratégies financières dans un territoire en mutation ? » animée par Patrice RAYMOND, maître de conférence en Droit Public.



Le SIEDS a conduit une table ronde en début d'après-midi pour informer et échanger sur le thème « Quelles énergies pour nos collectivités demain ? » animée par Philippe MOUILLER, sénateur des Deux-Sèvres. Toutes les entreprises du Groupe SIEDS étaient également présentes sur leur stand du salon des partenaires.



LES RENCONTRES DU SIGil 2018

« Une journée dédiée aux partenaires »

Le 5 juin 2018 se sont déroulées « les Rencontres du SIGil 2018 », en prise directe avec ses partenaires (gestionnaires de réseaux, intercommunalités). Cette rencontre annuelle du SIGil a pour vocation à proposer de véritables échanges sur les sujets d'actualités comme les systèmes d'information géographique, la gestion des dossiers d'urbanisme et le géoréférencement des réseaux.

Pour cette nouvelle édition, ces rencontres ont réuni environ **80 participants** venus profiter des témoignages d'utilisateurs, découvrir de nouveaux acteurs et s'enrichir des expériences.

À cette occasion, un représentant du **Ministère de la Cohésion des Territoires (DHUP)** est intervenu sur le cadre **réglementaire de la dématérialisation des documents d'urbanisme**, un membre de la **FNCCR** a fait un exposé sur la dématérialisation de l'urbanisme vue par les collectivités territoriales et l'instructeur de la **Communauté de Communes Val de Gâtine** a partagé son retour sur le déploiement du **SIGil'urba** sur le territoire d'une intercommunalité.

Lors de ces Rencontres, le Ministère a confirmé son souhait que le SIEDS soit **pilote dans le cadre du développement de son outil de traitement des demandes d'urbanisme**.

La FNCCR a effectué un rappel du **cadre réglementaire et des recommandations sur la procédure de constitution de PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié)**. Les participants ont pu également assister

à la présentation de la technologie **LIDAR** pour le levé de Plan de Corps de Rue Simplifié par la Société Géosat et le directeur de Géo Vendée a proposé un retour d'expérience et d'analyse du projet PCRS en Vendée.

Enfin pour contribuer à l'enrichissement des outils proposés par le SIGil, des ateliers d'échanges sur l'urbanisme et la défense incendie étaient proposés dans l'après-midi.



03

LE PATRIMOINE DE LA CONCESSION

DES OUVRAGES DÉDIÉS AU SERVICE PUBLIC DE LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ

Le patrimoine de la concession comprend l'ensemble des ouvrages affectés à la distribution publique d'électricité : les réseaux Moyenne Tension (HTA) et Basse Tension (BT), les branchements, les postes sources...



15

POSTES SOURCES

9 069

POSTES DE TRANSFORMATION HTA/BT au 31/12/2018



RÉSEAUX MOYENNE ET BASSE TENSION

Pour le SIEDS, ce patrimoine s'étend des postes sources jusqu'aux bornes aval du disjoncteur basse tension chez les usagers.

Le réseau public de distribution d'électricité, propriété du SIEDS, est constitué :

- ▶ de postes sources,
- ▶ du réseau Moyenne Tension (HTA),
- ▶ de postes de transformation HTA/BT,
- ▶ et du réseau Basse Tension (BT).

Le SIEDS, autorité concédante et propriétaire des réseaux a confié à GÉRÉDIS la mission de service public de distribution de l'électricité sur son territoire.

Cette mission d'exploitation, d'entretien et de développement des réseaux est réalisée dans le cadre d'un contrat de concession.

Les réseaux

HAUTE TENSION (HTB)

En km au 31/12/2018

HTB TOTAL	SOUTERRAIN
4	4

MOYENNE TENSION (HTA)

En km au 31/12/2018

HTA TOTAL	AÉRIEN	SOUTERRAIN
8 385	5 912	2 473

BASSE TENSION (BT)

En km au 31/12/2018

BT TOTAL	AÉRIEN	SOUTERRAIN
5 578	3 394	2 184



04 LES INSTANCES SYNDICALES

LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical est l'assemblée composée des délégués de toutes les collectivités adhérentes (290 en 2018). Selon les termes du règlement intérieur, « il règle par ses délibérations les affaires relevant de la compétence du SIEDS ».

Les membres du Comité Syndical se sont réunis 5 fois au cours de l'année 2018.

Les grandes décisions

5 février 2018

- ▶ Adhésion 2018 à des organismes extérieurs
- ▶ Désignation d'un représentant du SIEDS à l'AREC
- ▶ Réaménagement des emprunts du SIEDS
- ▶ Groupement d'achat d'énergie : gaz naturel
- ▶ Débat d'Orientations Budgétaires 2018
- ▶ Remise d'ouvrage à GÉRÉDIS d'une parcelle de la commune de St Jacques de Thouars



19 mars 2018

- ▶ Examen et adoption du compte de gestion 2017 et compte administratif 2017 du budget principal, du budget annexe SIGil et du budget annexe raccordement des producteurs
- ▶ Affectation des résultats 2017 pour le budget principal, le budget annexe SIGil et le budget annexe raccordement des producteurs
- ▶ Adoption du budget primitif annexe SIGil 2018
- ▶ Adoption du budget primitif annexe raccordement des producteurs HTA 2018
- ▶ Création de tous les programmes de travaux 2018
- ▶ Adoption du budget primitif 2018 du SIEDS

18 juin 2018

- ▶ Présentation de tous les rapports annuels d'activité 2017 de SEOLIS, de GEREDIS, de la SAEML 3D ENERGIES, de la Régie 3D ENERGIES, des représentants du SIEDS au sein du Conseil de Surveillance de SEOLIS et au sein du Conseil de Surveillance de la SAEML 3D ENERGIES, de GRDF
- ▶ Cession gratuite de matériels informatiques
- ▶ Cotisation à l'AREC
- ▶ Remise d'ouvrage commune de Courlay
- ▶ Désaffectation et déclassement d'une parcelle à Ste Radegonde
- ▶ Décision modificative n°1 2018 rattachée au budget principal 2018

15 octobre 2018

- ▶ Cotisation à Réseau Com 79
- ▶ Présentation des travaux 2017 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- ▶ Protocole d'accord transactionnel
- ▶ Partenariat avec le CRER
- ▶ Convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité BT pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau fibre optique par ORANGE sur la commune de Moncoutant
- ▶ Création d'une commission de délégation de service public
- ▶ Délégation de service public de gaz naturel pour la commune de Chauray
- ▶ Définition du périmètre de la délégation de service public pour la desserte de gaz
- ▶ Dossier HTA parc Pelon
- ▶ Création d'une société de projet éolien (SAS) « 3D ENERGIES 119 » par la SEML 3D ENERGIES
- ▶ Création d'une société de projet éolien (SAS) « 3D ENERGIES 62 » par la SEML 3D ENERGIES
- ▶ Modification de la tarification de l'édition des plans papier
- ▶ Adhésion au SIGil pour les syndicats de rivière
- ▶ Modalités d'attribution des programmes APMC et éclairage public
- ▶ Clôtures de programme de travaux 2015 (renforcement, extension, Sécurité Fils Nus, Syndicat Environnement)
- ▶ Ajustement des enveloppes du CAS FACE
- ▶ Décision modificative n°1 du budget principal 2018
- ▶ Décision modificative n°1 du budget annexe raccordement des producteurs HTA 2018

17 décembre 2018

- ▶ Délégation de service public : Concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune de Chauray
- ▶ Délégation de service public gaz pour les autres communes ayant transféré leur compétence
- ▶ Modification des statuts de la Régie 3D ENERGIES
- ▶ Convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques en fibre optique avec GEREDIS Deux-Sèvres et le syndicat mixte ouvert Deux-Sèvres Numérique
- ▶ Convention de partenariat ACTE - Plateforme de la rénovation de l'habitat privé 2018-2020
- ▶ Clôtures de programme de travaux 2016 (Extension, Sécurisation Fils Nus faible section, Sécurisation Fils Nus, Effacement)
- ▶ Modification des enveloppes de programmes de travaux 2018 (Raccordement et Projets structurants)
- ▶ Créances irrécouvrables
- ▶ Mise en non valeurs
- ▶ Décision modificative n°3 du budget principal
- ▶ Décision modificative n°2 du budget raccordement des producteurs
- ▶ Autorisation d'exécuter des investissements en 2019
- ▶ Adhésions 2019 à des organismes extérieurs



LES BUREAUX SYNDICAUX

Les décisions du Comité Syndical sont préparées au sein d'un Bureau Syndical regroupant autour du Président et des Vice-présidents, des membres élus parmi les délégués. Le Bureau dispose également de délégations d'attribution.

Les membres du Bureau Syndical se sont réunis 5 fois au cours de l'année 2018.

Les grandes décisions

22 janvier 2018

- Acquisition d'une parcelle à St Jacques de Thouars
- Demande d'aide Eclairage Public 2018 sur Echiré

5 mars 2018

- Avenant convention IGN relative à la photo aérienne
- Travaux toiture bâtiments SIEDS, exonération des pénalités de retard à la société Echiré MBCR
- Validation lancement marché Infogérance
- Congrès des Maires
- Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) : renouvellement
- Avantage en nature
- Mise à jour organigramme



4 juin 2018

- Financement trajet concours Ecoloustics national
- Subvention pour le Togo
- CAUE : convention de partenariat pour l'accompagnement des Comités techniques d'effacement des réseaux (CTER)
- Demande raccordement électrique Agglo 2B
- Demande Eclairage Public sur Ste Ouenne



1^{er} octobre 2018

- Résiliation conventions locations Régie 3D et SAEML 3D
- Avenant locations CAN Rue du Musée et Notre-Dame
- Frais de déplacement temporaire 2019
- Subvention association ACAMO
- Attribution accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents pour prestations communication protocolaire et institutionnelle

3 décembre 2018

- Location 2019 du 74 et 76 Rue Saint-Jean à la Mairie de Niort
- Location 2019 du 78 Rue Saint-Jean à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)
- Mise à disposition de places de parking à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Deux-Sèvres (DDCSPP)
- Mise à disposition de 4 places de parking au profit du Conseil Départemental 79
- Mise à disposition de places de parking au profit du Tribunal de Grande Instance
- Dossier raccordement Ville de Niort
- Actualisation du règlement de formation
- Révision de l'accord « gestion du temps de travail »
- Avenant au contrat d'un agent

LES COMMISSIONS

Les membres du Bureau syndical et quelques délégués participent à des commissions d'échange et de travail qui proposent au Bureau et au Comité Syndical des actions et des orientations stratégiques.

Nombre de commissions en 2018

RELATIONS AUX COLLECTIVITÉS

5

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2

FINANCES

1

COMMUNICATION

4

Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) est obligatoire pour les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants. Le législateur a souhaité, au moyen de cette commission consultative, placer l'usager au cœur des missions des services publics locaux. Elle est composée d'élus et d'associations de consommateurs et des chambres consulaires. Cette commission doit être consultée en amont de toute délégation de service public (gaz, électricité) et examine, chaque année les rapports d'activités établis dans le cadre du contrôle de concession. La CCSPL peut également débattre d'autres sujets liés notamment à l'information et à la défense des usagers. La CCSPL s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2018.

22 JANVIER

- Présentation du dispositif du Chèque Énergie.

3 OCTOBRE

- Délégation Service Public du Gaz.

11 DÉCEMBRE

- Présentation du projet de communication sur le déploiement du Compteur Linky GÉRÉDIS.

LES GROUPEMENTS D'ACHAT D'ÉNERGIE : NOUVEAU MARCHÉ GAZ

Depuis la disparition des tarifs réglementés de vente, d'abord pour le gaz, puis pour l'électricité, le SIEDS coordonne pour les acheteurs publics des groupements d'achat d'énergie. L'objectif est de soulager les collectivités deux-sévriennes des démarches administratives complexes d'appels d'offres, de mutualiser les besoins pour obtenir les meilleures conditions tarifaires sur un marché particulièrement volatil. Il s'agit bien d'une action volontariste en matière de transition énergétique, mise en place par le SIEDS

dès 2015 pour les consommations de gaz et pour les contrats d'électricité supérieurs à 36 Kva. Les accords-cadres sont généralement de 4 ans.

Le premier marché d'achat groupé de gaz arrivant à échéance en mai 2018, un nouvel accord-cadre a été lancé pour 4 ans reconductibles, puis un marché subséquent pour choisir le fournisseur. SÉLIA a été retenu pour 3 ans pour les deux lots du marché (le lot 1 : < à 300 MWh et lot 2 : > à 300 MWh).

05 UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

LES MOYENS HUMAINS

Les services du SIEDS, installés au 14 rue Notre-Dame à Niort, comptent vingt-quatre agents placés sous la direction de Philippe BATOT, Directeur Général des Services (DGS). Cet effectif se répartit par moitié entre les équipes techniques et administratives.

24
AGENTS

1
DIRECTION

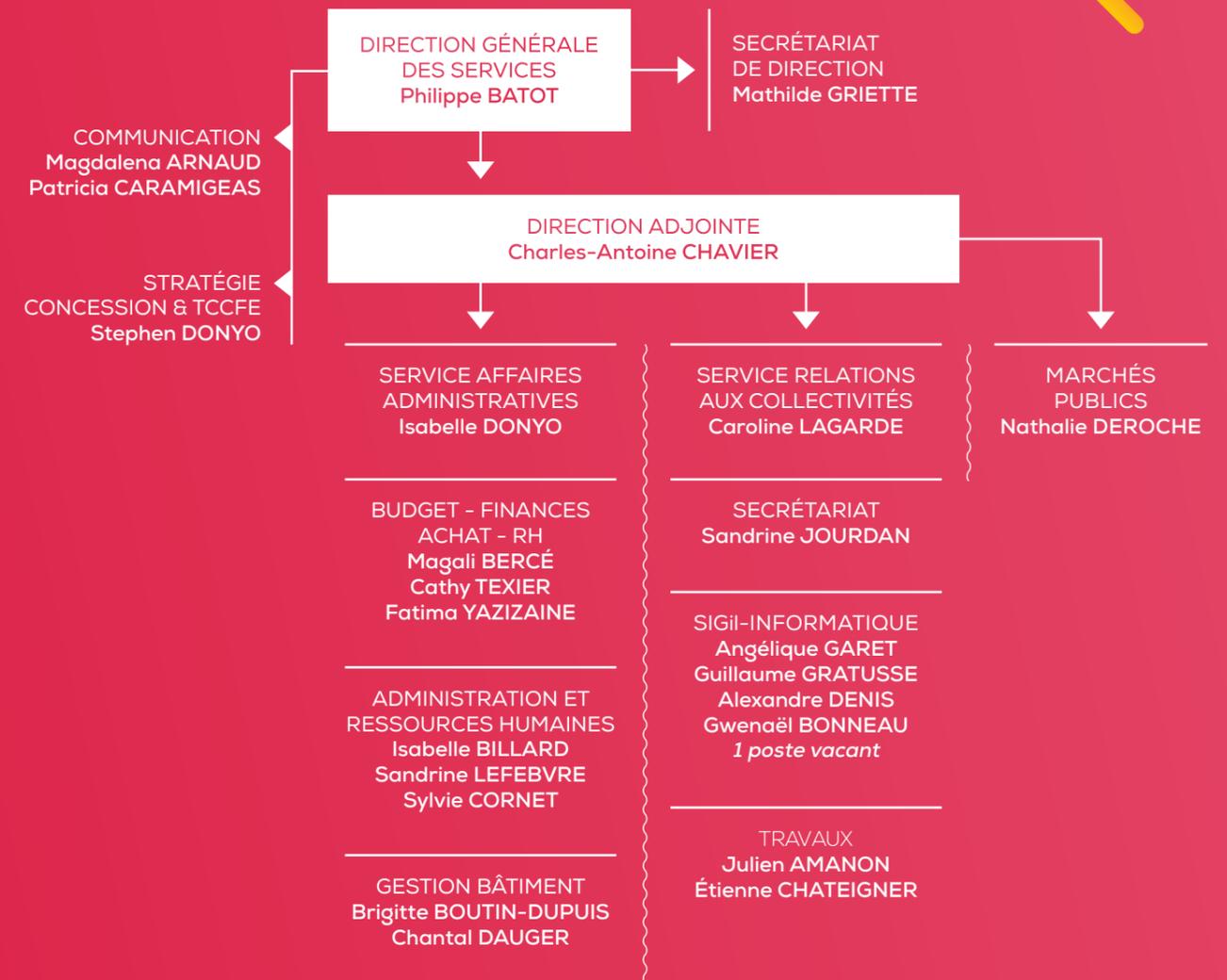
2
SERVICES
Affaires administratives
et Relations
aux collectivités

1
PÔLE
de chargés
de mission



ORGANIGRAMME ANNÉE 2018

SIEDS



06

LES INFORMATIONS FINANCIÈRES 2018

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

Le Comité Syndical a seul la compétence pour délibérer sur les orientations budgétaires, le budget primitif, les décisions modificatives, le compte de gestion et le compte administratif.

Subventions FACÉ

Les ressources du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification (FACÉ) sont alimentées par la contribution annuelle des gestionnaires de réseau de distribution, en fonction des kilowattheures distribués en basse tension. Ce fonds contribue à financer les travaux de renforcement, de sécurisation et de dissimulation des réseaux.

Redevance de concession

Dans le cadre du cahier des charges de concession, GÉRÉDIS verse au SIEDS, propriétaire des réseaux, une redevance représentative de la contre-valeur annuelle des investissements mis à disposition du concessionnaire.

Contribution syndicale des communes

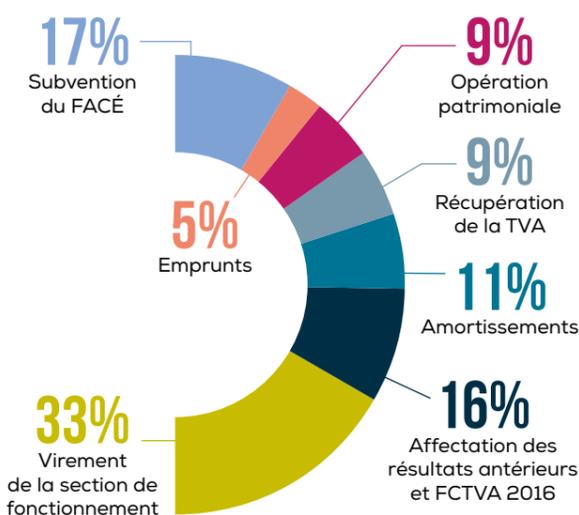
Il s'agit de la part financée pour travaux de raccordement et d'effacement des réseaux.

LES RECETTES PROVIENNENT ESSENTIELLEMENT DE LA TCCFE.

La Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité est à la charge des usagers, indexée sur leur consommation d'énergie électrique. Elle est prélevée sur la facture et collectée par les fournisseurs d'énergie. Elle est ensuite affectée par le SIEDS au développement des réseaux.

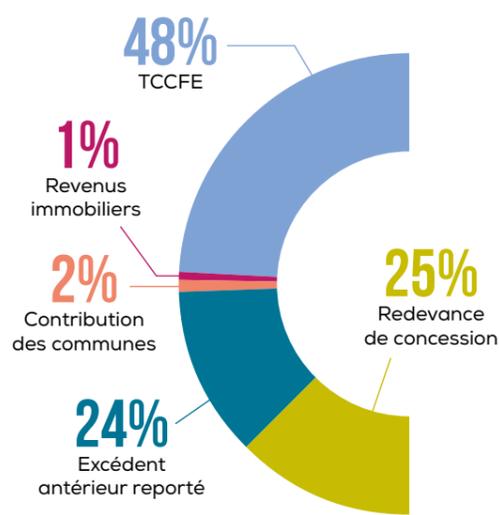
Recettes d'investissement

18 505 740 €



Recettes de fonctionnement

14 205 893 €



RÈGLES DU BUDGET

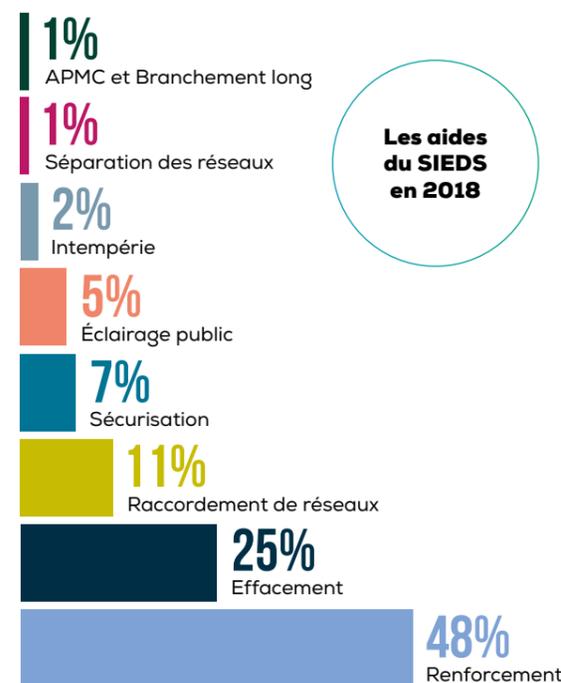
LES RÈGLES SONT LES MÊMES QUE DANS UNE COMMUNE. Débat d'orientations budgétaires 2 mois avant le vote du Budget Primitif.

Vote du :

- Budget primitif avant le 15/04/N.
- Compte de gestion avant le 30/06/N.
- Compte administratif avant le 30/06/N.
- Décision(s) modificative(s) toute l'année selon les besoins.

BILAN DES PROGRAMMES TRAVAUX 2018

Le budget du SIEDS reste très fortement orienté vers le financement des travaux : plus de 70% de ses dépenses d'investissement.

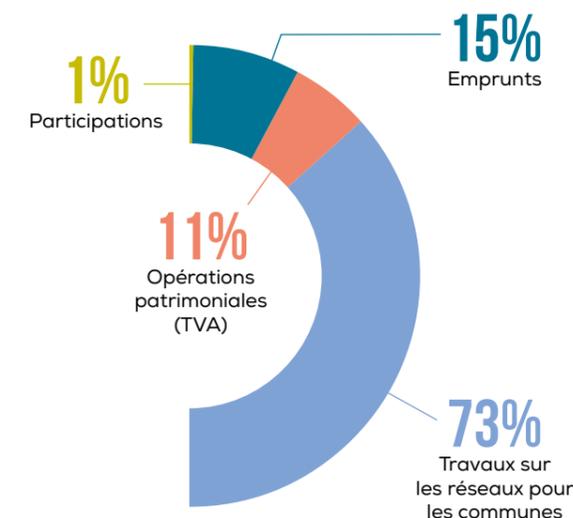


Les aides du SIEDS en 2018

OÙ VA L'ARGENT ?

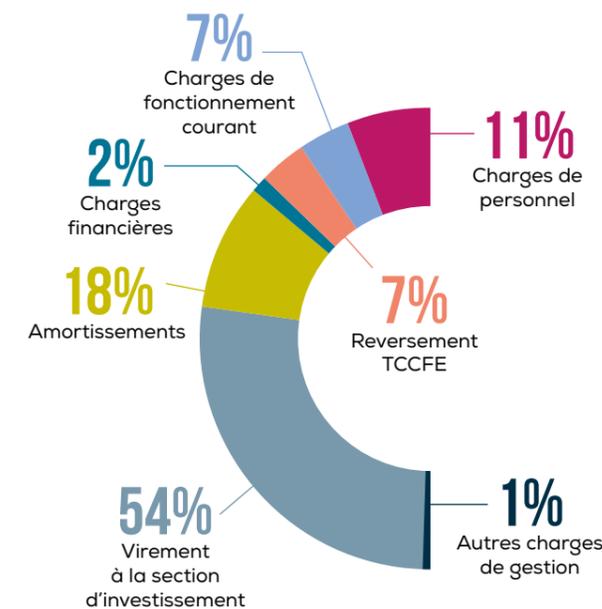
Dépenses d'investissement

14 639 059 €



Dépenses de fonctionnement

11 206 277 €



Données issues du Compte Administratif 2018 adopté par le Comité Syndical du 25 mars 2019.

07

LES PROGRAMMES D'AIDES AUX COMMUNES

FINANCEMENT DES TRAVAUX

Afin de soutenir et répondre efficacement aux demandes croissantes des communes, le SIEDS propose un ensemble de programmes et de subventions pour la réalisation des travaux.

En tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, le SIEDS a pour mission première de construire, d'étendre et de renforcer les réseaux nécessaires à la satisfaction des besoins en énergie électrique des usagers des communes adhérentes.

Il participe activement à l'aménagement de son territoire, notamment en investissant pour moderniser et sécuriser son réseau à travers ses programmes de travaux d'effacement, de renforcement et de sécurisation des réseaux électriques, de raccordement de nouveaux usagers, et ses programmes d'aides au financement pour l'éclairage public, le projet de mandat communal et l'audit énergétique.

MONTANT DES AIDES ENGAGÉES EN 2018

10 960 373 EUROS

367 DOSSIERS

Programmes de subvention

PROGRAMME	DESSCRIPTIF	PARTICIPATION	Montant des aides HT engagées en 2018	Nb de communes bénéficiaires/ ou dossiers
ACCOMPAGNEMENT DE PROJET DE MANDAT COMMUNAL	Pour un déplacement d'ouvrage à la charge de la commune sur le réseau HTA ou BT et travaux sur le réseau d'éclairage public (déplacement d'un ouvrage existant en aérien et ses émergences, reconduction du réseau en technique souterraine, sécurisation du réseau d'alimentation d'éclairage public, horloge astronomique).	70% Plafond 20 000€	70 986 €	7
ÉCLAIRAGE PUBLIC	Sur le matériel (mât et lanterne). Pour la sécurisation de l'éclairage public, la mise en lumière d'un patrimoine communal, la création ou le remplacement des points lumineux faisant recours à des lampes contenant du mercure, le remplacement de l'éclairage public dans le cadre de travaux d'enfouissement des réseaux électriques.	50% Plafond 10 000 €	565 495 €	127
BRANCHEMENT LONG	Pour les projets de raccordements publics exceptionnels concernant des activités économiques pour les branchements professionnels devant respecter des distances d'éloignement.	70% Plafond 15 000€	35 080 €	4
AUDIT ÉNERGÉTIQUE	Audit énergétique d'un bâtiment communal visant à diagnostiquer les déperditions de chaleur et les émissions de GES d'un bâtiment, préciser et chiffrer le montant des travaux nécessaires pour les diminuer.	10% Plafond 1 000€	0 €	0

Programmes sous maîtrise d'ouvrage du SIEDS

PROGRAMME	SOUS PROGRAMME	DESSCRIPTIF	PARTICIPATION	Montant des aides TTC engagées en 2018	Nb de communes bénéficiaires
EFFACEMENT		Enfouissement de réseaux d'électricité et intégration des « postes tours » dans l'environnement.	Jusqu'à 80% Plafond 75 000 €HT Âge du réseau > 20 ans	2 699 301 €	27
RENFORCEMENT	Renforcement (AB) Extension (AB) Enfouissement C	Garantir la qualité de desserte électrique des communes rurales en levant la contrainte de tension, d'intensité ou de puissance.	100%	5 251 923 €	96
SÉCURISATION	Sécurisation (S) Sécurisation faible section (S')	Remplacer les fils nus fragiles et vétustes des communes rurales.	100%	804 884 €	11
RACCORDEMENT	Individuelle Lotissement	Extension du réseau d'électricité sur le domaine public à la charge de la collectivité.	82%	1 212 324 €	72
SÉPARATION RÉSEAUX ÉLECTRICITÉ ET ÉCLAIRAGE PUBLIC		Réaliser les travaux d'établissement de la continuité électrique sur le réseau d'éclairage public en accompagnement des travaux des programmes CAS FACE.	100%	49 072 €	19
ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS STRUCTURANTS		Accompagner les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dans la réalisation de projets structurants en finançant des travaux dans le champ de compétence exclusif du SIEDS.	Soumis au Bureau Syndical	0 €	0
INTEMPÉRIE		Réaliser des travaux de renforcement des ouvrages de distribution endommagés par les tempêtes LEIV et ZEUS.	100%	271 308 €	4





PROGRAMME INTEMPÉRIES 2018

Suite aux tempêtes hivernales de février et mars 2017, 14 000 usagers ont subi des coupures, et des travaux de renforcement et sécurisation sont à prévoir sur le réseau impacté.

Le SIEDS a donc sollicité le FACE pour ouvrir un programme Intempéries. Cette demande concernerait les réseaux situés sur les communes de SAIVRES, LEZAY, FENIOUX et MELLERAN pour un montant de travaux de **259 509 € HT** et une subvention du FACE estimée de **207 608 € HT**.



LES INAUGURATIONS DE TRAVAUX 2018

LA COMMUNE DE CERIZAY

a inauguré le mercredi 27 juin l'aménagement de l'Avenue du Général de Gaulle pour lequel le SIEDS a financé les travaux d'effacement à **100%** en présence d'Alain GABILLY, vice-président du SIEDS.

LA COMMUNE DU BREUIL-BERNARD

a inauguré le samedi 29 septembre 2018 les travaux d'embellissement du bourg pour lesquels le SIEDS a financé les travaux d'effacement pour un montant de **57 822,77 € TTC** soit 68% à la charge du SIEDS, et les travaux d'éclairage public pour un montant de **5 435,56 € HT** soit 50% subventionné par le SIEDS.

LA COMMUNE DE SAINT MARTIN LES MELLE

a inauguré le vendredi 9 novembre 2018 les travaux d'embellissement du bourg pour lesquels le SIEDS a financé les travaux d'effacement (Tranche 1 : d'un montant de **147 782,67 € TTC** soit 87% à la charge du SIEDS - Tranche 2 : d'un montant de **84 944,31 € TTC** soit 100% à la charge du SIEDS) et les travaux sur l'Eclairage Public en 2016 et 2017 d'un montant total de **18 592,71 € HT** soit 50% subventionné par le SIEDS.

LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Pour l'année 2018, un total de **8 332 200 KWH CUMAC** a été enregistré au Pôle national des CEE.

Ce total correspond aux CEE des communes ayant bénéficié du programme du SIEDS « ÉCLAIRAGE PUBLIC » pour des travaux de remplacement d'une ampoule à vapeur de mercure.



08

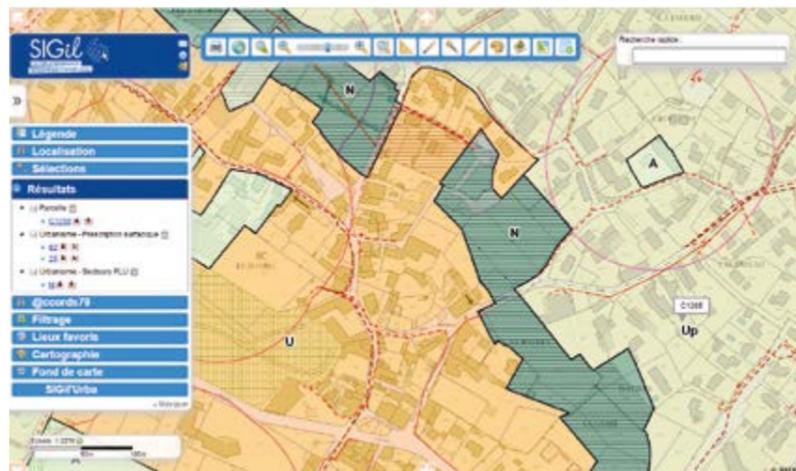
LE SIGil, LE SIGil'urba ET LE PCRS

LE SIGil : SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE D'INTÉRÊT LOCAL

Le SIGil est un outil moderne au service des communes du département pour la consultation des plans et des matrices cadastrales, des réseaux, des documents d'urbanisme et données communales.



Le SIGil développe également des outils métiers interactifs pour accompagner les communes au quotidien et répondre à leurs attentes pour l'aménagement durable du territoire.



UN OUTIL INDISPENSABLE POUR LA CONSULTATION DES DONNÉES COMMUNALES

Le SIGil est un ensemble de données, d'outils interactifs et de partenaires. Créé en 2002 par le SIEDS, il réunit aujourd'hui plus de 800 utilisateurs. Il a permis de mettre en commun les données émanant des multiples acteurs en réduisant les coûts de la numérisation du cadastre et en fédérant les intérêts de chacun.

Les services collaboratifs tels que le portail SIGil pour la consultation et la mise à jour des données en ligne et le portail SIGil'urba pour la gestion dématérialisée des demandes d'urbanisme continuent de s'enrichir de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux besoins des utilisateurs.

Communes adhérentes et partenaires du SIGil



290 / 290
COMMUNES ADHÉRENTES AU SIGil

Toutes les communes du département des Deux-Sèvres sont désormais adhérentes au SIGil.



NOUVEAUX PARTENAIRES 2018

- › **SRD Vienne :** le SRD Vienne communiquera au SIGil les écarts de réseaux sur le territoire des Deux-Sèvres.
- › **La SPL LA TOUCHE POUPARD :** adhère au SIGil dans le cadre du transfert de compétence de la CAEDS pour la gestion du barrage de La Touche-Poupard.

LE SIGil, C'EST

180 000
PARCELLES
DU CADASTRE

3 000 000
D'OBJETS
GÉOGRAPHIQUES





PCRS : PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ

Dans le cadre de sa compétence liée à l'information géographique et en tant qu'autorité organisatrice de l'électricité dans le département, le SIEDS coordonne les échanges autour du PCRS sur son territoire. L'animation du groupe de travail PCRS 79, rassemblant les acteurs publics/privés, a permis de rappeler la réglementation, d'identifier les plans existants et d'étudier les différentes techniques d'acquisition.

Afin d'obtenir un PCRS vecteur, le SIEDS a commandé à la société GEOSAT un levé LIDAR sur deux communes. Ainsi, 43 km de voirie ont été prélevés en 11h sur la commune urbaine de Magné et 18 km de voirie en 2h30 sur la commune rurale de Brie.

Dans l'objectif de définir les modalités de constitution du PCRS sur le département, cette expérimentation a permis d'obtenir un échantillon représentatif pour un PCRS standard (bordures de voirie, limites du domaine public) et pour les possibilités d'options complémentaires (mobiliers urbains, signalisation horizontale et verticale).

LES ÉVOLUTIONS 2018

UNE NOUVELLE PHOTOAÉRIENNE HAUTE RÉOLUTION

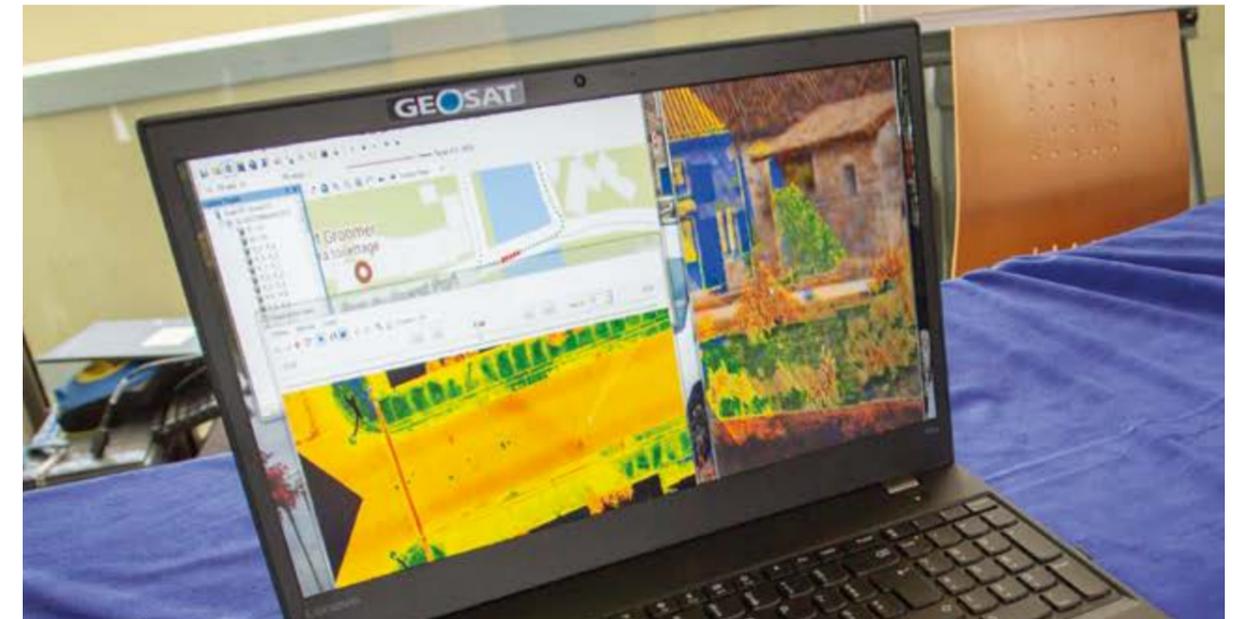
La photo aérienne haute résolution 2018 est désormais disponible sur le SIGil. Plus précise qu'une BD ORTHO® 50 cm en téléchargement sur le site de l'IGN, elle garantit des images hautes résolutions du département à 20 cm.

Financée par le SIEDS, elle est issue d'une campagne de vol réalisée en mai 2018 par l'IGN.

Sur tout le département, chaque commune a accès à cette nouvelle définition de l'orthophoto. Outil d'observation du territoire, elle répond à de nombreux enjeux et usages, notamment en termes de connaissance de l'occupation du sol. Véritable dispositif d'aide à la prise de décision, la photo aérienne permet aux élus d'accroître considérablement leur connaissance du terrain.

VISUALISATION DU CADASTRE DES COMMUNES LIMITOPHES

Les utilisateurs du SIGil ont désormais la possibilité de visualiser le cadastre des communes limitrophes au département.



L'ANNÉE 2018 A ÉTÉ RICHE EN PARTAGE D'EXPÉRIENCES

↳ Rencontre avec la DIEGE (Syndicat d'Énergie de Corrèze) qui pilote un groupe de travail SIG/PCRS au niveau de la région Nouvelle Aquitaine.

↳ Contact avec le Président de l'AFIGEO, sur le sujet du SIGil et PCRS qui indique qu'« Il est peu fréquent de voir rassemblées au sein d'un syndicat départemental toutes les compétences telles réunies au sein du SIEDS. Et votre parcours depuis 2002 est impressionnant. »

↳ Rencontre avec Géoventée pour étudier leurs avancées sur la mise en place du PCRS sur le département de la Vendée.

↳ Présentation de l'expérimentation du PCRS du SIEDS à PIGMA (Plateforme d'échange de données en Nouvelle-Aquitaine) lors d'un café atelier sur le PCRS réunissant plus de 50 acteurs sur la Région.

↳ Participation au groupe de travail PCRS animé par le groupement d'intérêt public Aménagement du territoire et de Gestion des risques (GIP ATGERI) qui anime la plateforme PIGMA pour la Région Nouvelle Aquitaine.

LE SIGil'urba POUR LA GESTION ET L'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME



Le SIGil'urba est une plateforme dédiée à toutes les communes et les gestionnaires de réseaux pour la gestion et l'instruction des dossiers d'information et d'autorisation du droit des sols.

Cet outil de gestion des demandes d'autorisation d'urbanisme permet l'échange des documents dématérialisés entre les différents acteurs du territoire, la consultation des opérateurs de réseaux et de faire un lien entre les dossiers déposés et les données du SIGil.



288
UTILISATEURS
DU SIGil'urba

132
COMMUNES (/290)

5
INTERCOMMUNALITÉS

11
SYNDICATS
D'EAU POTABLE

1
GESTIONNAIRE
DE RÉSEAU
(GÉRÉDIS)

1
SERVICE
DE L'ÉTAT
(DDT)

2018 - DÉPLOIEMENT DU SIGil'urba

► Déploiement sur le territoire de l'Agglo2B

Utilisation au 1^{er} janvier 2018 du SIGil'urba par l'ensemble des communes de l'Agglomération 2B

► Rencontre avec le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

pour devenir site pilote dans le cadre de la Saisine par Voie Électronique (SVE).

RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA SAISINE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (SVE)

Le projet de loi Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) et l'objectif de dématérialisation globale en 2022 définissent les contours et les enjeux de demain en matière de dématérialisation de l'urbanisme et de saisie **pour les particuliers.**

POURQUOI ?

Aller vers la dématérialisation **complète** de l'instruction des dossiers d'urbanisme en permettant au demandeur (usager, constructeur...) de déposer simplement sa demande préalable en ligne sur « un guichet unique » en lien avec le SIGil'urba.



LES ACTIONS RSO DU SIEDS

(RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS)

SOUTENIR DES PROJETS SOLIDAIRES

Dans le cadre de l'aide aux pays en voie de développement, le SIEDS souhaite apporter sa contribution pour des actions de solidarité dans le domaine de l'électricité aux comités de jumelage des communes deux-sévriennes ou associations deux-sévriennes portant un projet de coopération dans le domaine de l'électricité avec des collectivités de pays en voie de développement.

ÉLECTRIFICATION DE 2 DISPENSAIRES AU TOGO

En 2018, le SIEDS a apporté son soutien à l'association ACAMO (Coopération Amitié du pays Ménigoutais et du canton de Ountivou) pour l'installation d'équipements électriques photovoltaïques destinée à alimenter deux dispensaires dans le canton d'Ountivou, au Togo. La subvention versée par le SIEDS correspond à 70% des montants des travaux d'installation d'équipements électriques photovoltaïques soit 7 855 €.

Projet réalisé par ACAMO (Association Coopération Amitié du pays Ménigoutais et du canton de Ountivou) dont le siège social au Centre Socio culturel de LES FORGES.



FOURNITURE DE CÂBLES ÉLECTRIQUES EN GUINÉE

Le SIEDS a subventionné 5 000 € de fourniture de câbles électriques pour la province de Kindia en Guinée. Ce projet a permis d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Projet réalisé par Lumière de Guinée, dont le siège social à l'Orgerie de BOISME.

ARTÉE : LE SIEDS PREND PART

Rénover l'habitat résidentiel sur un vaste territoire, c'est le pari lancé par l'Agence Régionale pour les Travaux d'Économies d'Énergie (ARTÉE). Le SIEDS soutient l'initiative et monte au capital.



Comment faire pour rénover massivement l'habitat de la région Nouvelle Aquitaine et faire baisser la facture énergétique des particuliers ? La réponse est apportée par Artée (Agence régionale pour les travaux d'économie d'énergie) depuis janvier 2016, grâce à un dispositif à la fois technique, administratif et financier. L'innovation ne pouvait que susciter l'intérêt du SIEDS qui défend les mêmes valeurs et objectifs. Ainsi, en novembre dernier, le comité syndical a voté une participation au capital d'Artée (à hauteur de 100 000 euros).

PREMIER SECTEUR DE DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

On estime à près de 300 000 le nombre de maisons individuelles réparties sur notre territoire régional, plutôt rural. 57% de l'ensemble des logements ont été construits avant 1975. L'habitat est le premier secteur de consommation d'énergie, devant les déplacements particuliers et l'industrie. Agir pour des résidences moins dispendieuses, c'est être en première ligne sur le combat contre la production de gaz à effet de serre.

UNE SOLUTION FINANCIÈRE

D'abord, Artée s'adresse aux particuliers et leur propose un accompagnement très complet, à des tarifs modiques : audit énergétique, trois scénarios de travaux, comparaison des devis, identification des aides publiques, relation avec les banques, visite de chantier...

Ensuite, les coûts des travaux sont avancés par l'agence, tiers financeur du projet. Le propriétaire lui rembourse des mensualités, directement compensées par les économies d'énergie générées chez lui. Ainsi, le dispositif a aussi des vertus économiques et sociales, en accord avec les principes du développement durable.



SOLIDE TOUR DE TABLE

Artée est une SEM (Société d'économie mixte) créée à l'initiative de la région Nouvelle-Aquitaine, actionnaire public de référence.

Les partenaires principaux : EDF, SÉOLIS, SOREGIES, La Caisse des Dépôts, la Fédération française du bâtiment, l'Ademe, le SIEDS...



CONCOURS ÉCOLOUSTICS

Le concours « Écoloustics » organisé par le SIEDS, destiné aux classes de CM1, CM2 et 6^{ème} des Deux-Sèvres, avait pour objectif de sensibiliser les enfants sur la notion essentielle de « transition énergétique ».

Les élèves devaient réaliser un reportage sur les énergies dans leur commune : hier, aujourd'hui et demain. La forme était libre : vidéo, journal, maquettes, dessins, photos...

2017
17 novembre :
Date limite
d'inscription

2018
31 mars : Remise des dossiers complets
10 avril : Jury départemental
26 avril : Annonce aux 3 lauréats
25 mai : Sortie au Futuroscope

Étape 1 : Le Concours Départemental



Le jury, composé d'élus et d'agents du SIEDS, s'est réuni le 10 avril 2018. Le choix a été très difficile au regard de la qualité de chaque projet. Toutes les classes avaient fait preuve de beaucoup d'implication et de créativité dans la réalisation de leurs supports.

Le 26 avril, Alain GABILLY, vice-président du SIEDS, Gérard ANDRAULT, membre du bureau syndical, et Magdalena ARNAUD, chargée de communication au SIEDS et responsable du concours « écoloustics », se sont rendus dans les classes lauréates. En plus de quelques petits cadeaux remis à chaque élève, les classes ont reçu chacune le trophée « Écoloustics » et ont été récompensées par une journée récréative au Futuroscope. Le Délégué Titulaire du SIEDS, le maire de chaque commune, ainsi que la presse locale étaient invités à la remise des prix.

Après délibération, le jury a désigné lauréates les trois classes suivantes :

CM1 : l'école publique de Brion-près-Thouet.
Enseignante : Florence de Vaux.
Réalisation de 3 illustrations.

CM2 : l'école publique Belle Étoile de Coulonges-sur-l'Autize.
Enseignante : Nathalie Jonquet.
Réalisation de trois maquettes grand format accompagnées d'un dossier d'explication et de présentation.

6^{ème} : classe de 6^{ème} A du Collège Voltaire d'Airvault.
Enseignant : Frédéric Glotin, professeur de physique-chimie.
Réalisation d'une vidéo.



25 mai 2018 - Sortie au Futuroscope

Étape 2 : Le Concours National

Les dossiers des trois classes gagnantes ont ensuite été envoyés à Paris et étaient en lice pour le concours national organisé par la FNCCR.

À Paris, le jury composé de journalistes (éducation et énergie), de youtubeurs et de professionnels de l'énergie, a retenu quatre écoles pour la remise des prix nationale :
> l'école Jean Moulin de Couzeix (3 classes de CM2), en Haute-Vienne,
> l'école Belle Étoile de Coulonges-sur-l'Autize (CM2), dans les Deux-Sèvres,
> l'école Saint-Exupéry de Rive-de-Gier (CM1/CM2), dans la Loire,
> l'école Bourg 2 de Sainte-Rose (CM1), en Guadeloupe.

UNE CLASSE DEUX-SÉVRIENNE LAURÉATE AU CONCOURS NATIONAL

L'annonce de la bonne nouvelle

L'annonce des résultats a été faite à la classe, le vendredi 18 mai, en présence de Jacques BROSSARD, Président du SIEDS, des élus de la commission communication et de Magdalena ARNAUD organisatrice du projet. Monsieur le Maire de Coulonges sur-l'Autize a accueilli les élèves pour cette déclaration à la Mairie.

À cette occasion, nous avons eu le plaisir d'annoncer aux 22 élèves qu'ils étaient invités à passer : une journée à Paris, le mardi 26 juin 2018.



Projet des élèves de l'École Belle Étoile

La classe de CM2 de Nathalie Jonquet a réalisé 3 maquettes grand format représentant la ville de Coulonges dans le passé, le présent, et le futur. Ce projet était également accompagné d'un dossier explicatif et illustré.

LA REMISE DES PRIX À PARIS

Au total, quelques 150 enfants, avec les accompagnants, étaient donc présents à Paris pour recevoir leurs prix.

Lors de cette journée les élèves ont visité la Cité des Sciences de La Villette le matin et ont été conviés à la FNCCR l'après-midi pour la remise des prix. Les enfants de l'école de Coulonges-sur-l'Autize ont eu l'honneur de recevoir leur diplôme par Philippe Mouiller, sénateur des Deux-Sèvres. En plus de recevoir un prix pour leur engagement et leur implication dans ce projet cette journée parisienne a été l'occasion pour de nombreux élèves de découvrir le train, le métro, et de se rendre à la capitale où ils ont découvert entre autre la Tour Eiffel. Une belle récompense qui couronne leurs beaux travaux et dont nous avons également été très fiers. Encore Bravo à eux !

Ce concours sera reconduit lors de la prochaine année scolaire, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale.



CHANTIER PARTICIPATIF

LE SIEDS PLANTE DES ARBRES POUR COMPENSER SES ÉMISSIONS DE CO2 !

Le SIEDS, dans le cadre de sa démarche Responsabilité Sociétale des Organisations, a souhaité soutenir un projet de reforestation solidaire en partenariat avec MyTree et Prom'Haies. Cette initiative s'est portée sur la création d'une haie brise vent pour l'exploitation d'un jeune producteur bio installé à Celles-sur-Belle.

Une vingtaine d'élus et agents du SIEDS ont participé à la plantation de cette haie champêtre. Ce projet, financé par le SIEDS et l'association Prom'Haies, vise à sensibiliser au respect de l'environnement et en particulier à défendre cet écosystème particulier qu'est la haie champêtre. Son rôle important dans la lutte contre l'érosion et le maintien de la biodiversité a été expliqué par l'animateur qui a encadré la plantation. Celle-ci a été faite selon un schéma très précis en alternant les différentes essences d'arbres, d'arbustes et de buissons en fonction de leur hauteur.

À l'origine du projet

Lors des « Rencontres du SIEDS » qui se sont déroulées en octobre 2017 sous le signe du Développement Durable, le SIEDS a proposé aux participants de compenser les émissions de CO2 produites lors de leur déplacement, en plantant un arbre virtuel sur le site de MyTree. À partir des tablettes mises à leur disposition, ils ont pu choisir entre deux projets (un en France et un autre au Sénégal).

Chaque participant a reçu sur son adresse mail un certificat de plantation lui permettant de suivre le projet. En quelques clics, il est devenu acteur d'une reforestation solidaire et durable. Un tirage au sort de 5 personnes a été effectué à chacune des quatre dates des « Rencontres du SIEDS ». Les gagnants participaient à la plantation de la haie brise vent avec Prom'Haies à Celles sur Belle. Celle-ci s'est déroulée le mardi 6 mars 2018.

LES DEUX PROJETS PROPOSÉS :

1

ONG Océanium

est une association sénégalaise qui œuvre pour la gestion durable de l'environnement marin. Plantation de 25 000 arbres pour reconstituer la mangrove sénégalaise. Espèces plantées : Avicennia. Le SIEDS propose de contribuer à ce projet à hauteur de 120 arbres.

2

Association Prom'Haies en Nouvelle Aquitaine

Plantation de 180 arbres pour créer un brise-vent sur une parcelle de culture bio dans les Deux-Sèvres (Celles sur Belle). Cet agriculteur cultive des céréales puis les transforme lui-même pour produire des pâtes qu'il valorise en vente directe.



OBJECTIF ET INTÉRÊTS

- › Créer un brise-vent pour protéger la production dans la parcelle notamment de la dérive des produits phytosanitaires
- › Accueillir des auxiliaires de cultures
- › Matérialiser la limite de parcelle.

PLANTATION
D'UNE HAIE
CHAMPÊTRE
BRISE VENT

LONGUEUR
DU PROJET
125 M

180
ARBRES
PLANTÉS

TYPES DE PLANTS :
JEUNES PLANTS EN
RACINES NUES 40/60
provenant autant que possible
d'une filière de production label
« Végétal Local »

QU'EST-CE QUE PROM'HAIES ?

Prom'Haies est une association de loi 1901, créée en 1989. Son objet est d'agir pour les haies et les arbres champêtres en Nouvelle-Aquitaine. Prom'Haies est aujourd'hui devenue une référence au niveau régional en matière de patrimoine arboré. L'association regroupe des usagers et des gestionnaires qui œuvrent pour le retour de la haie dans les territoires ruraux. Les bureaux de l'association sont situés à Montalembert, en Deux-Sèvres (79190).



QU'EST-CE QUE MYTREE ?

My Tree est une plateforme de reforestation solidaire.

La plantation d'un arbre en France coûte 3€. MyTree reverse 80% des dons aux associations portant les différents projets et les 20% restant servent au fonctionnement de l'association.

LES ANIMATIONS SCOLAIRES / 3^{ème} ÉDITION

Pour la 3^e année consécutive, des animations scolaires sur le thème des énergies renouvelables, à destination des élèves de CM2, sont organisées par le SIEDS.

Ce programme remporte un réel succès. Cette année encore, le groupe projet a bénéficié de l'accompagnement et de l'expertise de la conseillère pédagogique Madame Jozeau de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale.



Elle était chargée de présenter le projet à toutes les écoles primaires du département (via le portail de l'académie de Poitiers), de diffuser le courrier du SIEDS avec son bulletin d'inscription et de récolter les inscriptions. Madame Jozeau a également participé

à la commission qui s'est réunie le 17 septembre pour sélectionner les 40 classes qui allaient pouvoir être bénéficiaires de ces animations.

Les animations ont débuté le 19 octobre 2018, elles se déroulent sur 3 sessions (une par trimestre de l'année scolaire 2018/2019) pour chacune des classes retenues. Elles sont réalisées par l'association la Bêta-Pi, de Melle. Connue et reconnue du monde de l'éducation, l'association bénéficie de toutes les compétences dans le domaine des sciences et techniques ainsi que l'expérience requise pour ce type de projet pédagogique.

Les apprentis scientifiques vont apprendre à définir l'énergie, ses formes d'expression et ses transformations, à reconnaître les différentes sources d'énergie, comment elle est produite et distribuée. Ils aborderont également l'énergie solaire et éolienne.

Pour que les élèves deviennent incollables sur les énergies renouvelables, le SIEDS propose également aux enseignants des outils spécifiques et dédiés : des fiches pédagogiques à chaque séance pour renforcer les connaissances, des livres et bien d'autres surprises...

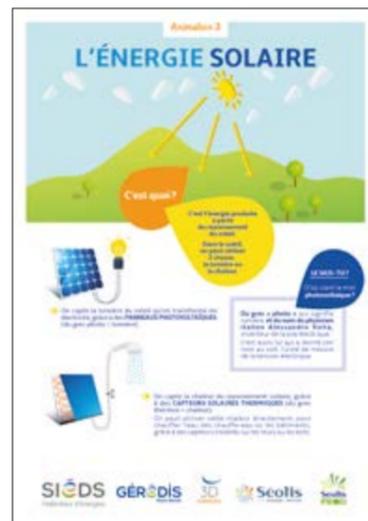
40
CLASSES
bénéficiaires

31
ÉCOLES

955
ÉLÈVES

La Forêt sur Sèvre / les 4 saisons
St-Pierre des Echaubrognes / Notre Dame
Aiffres / Lucie Aubrac
Niort / Ferdinand Buisson
Niort / Coubertin
Niort / Jacques Prévert
Fors / -
Celles sur Belle / Verrines
Alloinay / -
Chey / -
Melle / Y. M. Verdier
Sompt / Ida Grinspan
Sauzé Vaussais / La Charmille
Granzay-Gript / Jules Verne
Plaine d'Argenson / Prissé la Charrière
Arçais / Élémentaire
Frontenay-Rohan-Rohan / Brigitte Compétissa
Mazières en Gâtine / les 4 saisons
Viennay / Jules Verne
Chatillon sur Thouet / St-Exupéry
La Peyratte / Léon Lagarde
Parthenay / J. Prévert
Coulonges sur l'Autize / Belle Étoile
St Maixent l'École / Wilson
St Maixent l'École / Proust Chaumette
Chauray / Prévert
La Crèche / F. Ayrault
Niort / J. Macé
Argenton l'église / Notre Dame
Airvaut / Ste-Agnès
St-Jouin de Marne / RPI Les 5 Villages

20 CM1/CM2
20 CM1/CM2
26 CM1/CM2 et 28 CM2
29 CM2 et 27 CM1/CM2
23 CM1/CM2 et 24 CM2
24 CM2
25 CM2
29 CM1/CM2
27 CM1/CM2
21 CM2
27 CM1/CM2
15 CM1/CM2
23 CM1/CM2
19 CM1/CM2
22 CM1/CM2
23 CM1/CM2
24 CM2 et 21 CM1/CM2
23 CM1/CM2
31 CM1/CM2
38 CM2 - 2 classes
25 CM1/CM2
22 CM2
28 CM2
26 CM1/CM2 et 29 CM2
22 CM1/CM2 et 23 CM2
30 CM1/CM2 et 29 CM1/CM2
27 CM1/CM2 et 29 CM2
21 CM2
25 CE2/CM1/CM2
28 CM2
20 CM1/CM2



académie
de Poitiers



CHALLENGE DE LA MOBILITÉ LE SIEDS LAURÉAT 2018 DANS LA CATÉGORIE « ÉTABLISSEMENTS DE 20 À 99 SALARIÉS »

L'ADEME organisait la huitième édition du challenge de la mobilité. La Communauté d'Agglomération du Niortais a relayé l'évènement en Nouvelle-Aquitaine qui s'est déroulé du 16 au 22 septembre 2018.



Nous incitons également le covoiturage pour des réunions communes et nous favorisons chaque fois que possible les conférences téléphoniques. Un certain nombre de collaborateurs pratique déjà le covoiturage et les transports en commun. Le challenge de la mobilité pour le SIEDS a été une bonne occasion de sensibiliser tous les agents à d'autres moyens de déplacement, plus respectueux de l'environnement, que leur voiture individuelle. Tous les modes de transport ont été expérimentés : marche, vélo, bus, covoiturage et train. L'engagement des agents a été positif puisque, pour leur première participation ils ont été lauréats.



L'objectif : sensibiliser les entreprises et les salariés autosolistes aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Le SIEDS et ses entreprises SÉOLIS, 3D ÉNERGIES et GÉRÉDIS, sont depuis longtemps engagés dans une démarche de développement durable pour lutter contre le dérèglement climatique. Il est important pour le SIEDS de sensibiliser ses agents aux enjeux de la mobilité, quelle qu'elle soit, domicile-travail ou professionnelle. Au sein de notre syndicat, l'utilisation de véhicules électriques et hybrides pour les déplacements des agents sur le terrain est privilégiée.



SIEDS

EFFECTIF
TOTAL
25

NOMBRE DE
PARTICIPANTS
9

TAUX DE
PARTICIPATION
36%

1 068 KM
PARCOURS
par un mode de transport
alternatif

Au niveau de l'agglomération de Niort : 33 établissements engagés pour 746 salariés participants et 15 établissements de plus de 100 salariés. 8 125 kilomètres parcourus en vélo, 19 291 en transport en commun et 1 261 à pieds durant la semaine du challenge. 43.7% des trajets ont été effectués à vélo.

27,2%
DES SALARIÉS
ont modifié leurs habitudes



14 rue Notre Dame
CS 98 803
79 028 Niort Cedex
Tél. : 05 49 32 32 60
www.sieds.fr